



Admission exceptionnelle au séjour

Par **Kiyesse**, le **14/12/2018** à **16:23**

Bonjour

J ai été un etudiant camerounais en France depuis 2005 avril 2018, avec un bac un bachelor en marketing et un bac+4 (master non terminé). En juin 2017 je me suis inscrit en autoentrepreneur (conseils marketing :1ere activité et livraison transport en 2eme)

Sans demande d aps ni renouvellement, on ma suggeré une demande d admission exceptionnelle au séjour motif humanitaire et attaches (soeur française et pere ala retraite en france)

Documents présence depuis 2005.

Ma question étant avc des fiches de paie de prestations depuis août 2017 et revenus suffisant au smic sans travail à temp plein, puis je demander une carte de sejour Profession liberale mais avc mon titre etudiant expiré ? Que faire sinon ?

Merci pour vos conseils